

RESERVER GRATUITEMENT UN BROYEUR POUR VOS VEGETAUX

Afin de vous aider à réduire vos déchets verts en le réutilisant directement dans votre jardin, la municipalité et Grenoble Alpes Métropole vous prêle un broyeur de végétaux à réserver en ligne <https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/> (Lien sur le site de la Mairie première page tout en bas). Le Broyeur est à retirer au service technique de Vaulnaveys-le-Bas.

En faisant appel à ce service vous vous engagez notamment à : l'utiliser sur la commune de Vaulnaveys-le-Bas commune de l'emprunt, d'être majeur et veiller à ce qu'aucune autre personne mineur n'utilise le broyeur, lire avec attention le manuel d'utilisation remis avec le broyeur, respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation et de sécurité, utiliser le broyeur à des fins personnelles et non professionnelles, conserver le broyat à votre domicile pour une réutilisation en paillage ou compostage par exemple, être considéré comme responsable des conséquences et dommages matériels et corporels liés à toute utilisation non conforme au broyeur (utilisation par un tiers, non respect des consignes. Bon Broyage.



PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 19 mai	Pharmacie de Brié - Brié et Angonnes	04 76 73 67 86
Lundi 20 mai	Pharmacie des Alpes - Vizille	04-76-68-04-96
Dimanche 26 mai	Pharmacie COCOLOMB - Uriage	04-76-89-10-43
Dimanche 02 juin	Pharmacie de Vaulnaveys-le-Haut	04-76-89-16-53
Dimanche 09 Juin	Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac	04-76-68-86-72
Dimanche 16 Juin	Pharmacie des Alpes - Vizille	04-76-68-04-96
Dimanche 23 Juin	Pharmacie de l'Enclos - Haute-Jarrie	04-76-72-06-36
Dimanche 30 Juin	Pharmacie du Château - Vizille	04-76-68-04-40
Dimanche 07 Juillet	Pharmacie de Brié - Brié et Angonnes	04 76 73 67 86
Dimanche 14 Juillet	Pharmacie Bonnet - Jarrie	04-76-68-87-32
Dimanche 21 Juillet	Grande Pharmacie de Vizille	04-76-68-05-59
Dimanche 28 Juillet	Pharmacie Bonnet - Jarrie	04-76-68-87-32
Dimanche 04 Août	Pharmacie COCOLOMB - Uriage	04-76-89-10-43
Dimanche 11 Août	Pharmacie de Vaulnaveys-le-Haut	04-76-89-16-53
Mardi 15 Août	Pharmacie de Vaulnaveys-le-Haut	04-76-89-16-53
Dimanche 18 Août	Pharmacie ESPIE - Champ-sur-Drac	04-76-68-86-72
Dimanche 25 Août	Pharmacie des Alpes - Vizille	04-76-68-04-96

Vous pouvez retrouver toutes les pharmacies de garde sur le lien suivant :

<https://www.regischenillard38.com/2017/10/pharmacies-de-garde.html>



Cabinet d'Infirmières

74, Promenade des Noyers.

Tél. pour rendez-vous au :

04 76 54 60 48



Cabinet Sage-Femme

74, Promenade des Noyers

Tél. 06 61 77 35 05



Bulletin municipal D'information



LE MOT DU MAIRE

Mai - Juin - Juillet - Août 2024 n°169

Chères Vaulnaviardières,

Chers Vaulnaviards,

Quel plaisir et quelle satisfaction de voir autant de monde aux deux dernières manifestations organisées par le sou des écoles et le comité des fêtes.

Tout d'abord un grand succès populaire avec des centaines de personnes présentes et un nombre de participants important pour la 1ère Vaulnaviarde une course de plein air qui a donc connu un réel succès populaire.

Bravo au sou des écoles qui a organisé cette manifestation, ce fut un plaisir pour la Municipalité d'être partenaire de cet événement, tout le monde attend la seconde édition.

Ensuite ce fut le tour du comité des fêtes avec son 8ème salon « Mon Voisin est un Artiste », avec toujours d'aussi talentueux artistes locaux et des environs et un nombre de visiteurs en constante augmentation.

Bravo également au comité des fêtes.

Enfin bravo à tous les bénévoles de toutes nos associations qui animent avec passion notre village.

Je suis également très satisfait qu'une nouvelle association locale voit le jour avec la création de l'association « L'œilly » association de séniors, ouverte à tous les habitants de la commune quel que soit leur âge et qui vient de tenir son assemblée générale constitutive le

samedi 20 avril dernier.

Pour vos élus le mois de mars est significatif de vote du budget communal. C'est toujours un moment délicat. Le budget 2024 a été voté à l'unanimité le 2 avril dernier.

Vous trouverez un dossier complet à ce sujet dans ce BMI.

Les efforts réalisés depuis ces dernières années en matière de maîtrise des dépenses courantes ont permis de confirmer la tendance observée, c'est-à-dire, une amélioration sensible de la commune qui s'était fortement dégradée depuis le transfert de compétences à la Métropole en 2015.

Comme je l'ai annoncé lors des vœux, la réalisation de la nouvelle Mairie et de la placette sera entièrement financée sans emprunt, et sans dégrader la capacité d'investissement de la commune grâce aux subventions obtenues et à l'apport important de nos agents qui réaliseront une partie des travaux.

Nous poursuivons donc cette stratégie budgétaire permettant à la commune d'investir sans souscrire à l'emprunt et en continuant à se désendetter. Cette solution repose sur la dynamique fiscale de la commune, générée à la fois par l'actualisation du taux de la taxe foncière, désormais unique ressource de la commune.

Les recettes fiscales et la pression fiscale de la commune restante très nettement inférieure à celles des communes de notre taille : la recette fiscale de taxe foncière est près de 20% inférieure à celles des communes de notre

strate en Isère. Ce budget 2024 est donc un bon budget pour la commune.

Les beaux jours arrivent et avec eux c'est bientôt l'été et les vacances.

Le centre aéré de cet été aura lieu dans les locaux de l'école du 8 juillet au 2 août 2024, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

La fête de la musique organisée par le comité des fêtes aura lieu le 14 juin.

La kermesse de l'école quant à elle se déroulera le 29 juin organisée par le sou des écoles.

Le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre à la salle polyvalente.

Je vous souhaite à tous et toutes de passer un excellent été et de bonnes vacances.

Bonne chance à tous nos jeunes qui doivent passer des examens en cette fin d'année scolaire.

Ce BMI est le dernier avant celui du mois de septembre.

Bon été à tous

Chaleureusement à vous

Le Maire

Jean-Marc Gauthier



PETITES ANNONCES

Nom Prénom

.....

Adresse et téléphone :

Texte de l'annonce :

.....

Petites Annonces!

Infos utiles

Mairie

15 place de la Mairie
38410 Vaulnaveys-le-Bas
Tel : 04 76 89 18 21
Fax : 04 76 89 29 87

mairie.vlebas@wanadoo.fr

<http://www.vaulnaveys-le-bas.fr/>

La Mairie est ouverte au public le lundi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 11h
(Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous)



Le printemps arrive, la Municipalité et la Métro mettent à disposition des habitants de la commune un broyeur professionnel.

LE SYSTÈME DE RÉSERVATION SE MODERNISE

Il suffit de consulter l'agenda en ligne pour réserver le créneau qui vous intéresse directement sur le site de la Métropole.

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

SERVICE DE L'EAU

Abonnement : 04-76-86-20-70 (SPL eaux de Grenoble)
Problème technique / facturation : 04-76-97-75-48
(Régie eau potable Grenoble Alpes Métropole)
Intervention urgente : 04-76-98-24-27



Maison médicale de garde de Vizille

La Maison Médicale de Garde de Vizille accueille les patients pour des consultations d'urgence de médecine générale uniquement sur RDV le soir et les week-ends. Pour y accéder il est demandé de contacter le 15 ou le numéro suivant: 0 810 15 33 33

Les médecins généralistes du secteur interviennent dans cette structure. Elle est ouverte le soir, le week-end ainsi que les jours fériés. La maison médicale de garde se trouve au 101 rue du 19 mars 1962 à Vizille.



SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Infos utiles	2 et 16
Le budget communal	3-4-5
La vie communale	6-7-8-9
Planning des festivités	10-11-12
La Vie Associative	13
Notre village en image	14-15

Nuisances sonores



Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrés : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

HORAIRES BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque vous accueille :

Le lundi : de 15h30 à 18h00 (avec les petits de l'école de 15h30 à 16h30)

Le mardi : de 15h30 à 18h00 (avec les petits de l'école de 15h30 à 16h30)

Le Jeudi de 17h00 à 18h30

VOIRIE

Problèmes sur l'espace public

Vous constatez un dysfonctionnement sur la voirie ? Nids de poule, mobiliers cassés

Contactez-nous : 0 800 500 027

www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets



LA VAULNAVIARDE UNE REUSSITE COMPLETE

Pour une première ce fut un véritable succès populaire. Organisé par le sou des écoles en partenariat avec la Municipalité la « VAULNAVIARDE » est le premier Cross ouvert aux enfants et aux adultes dans un moment de convivialité rassemblant fête et sport.

C'est plus de 70 participants aux parcours de 4 et 10 kms qui ont pris le départ. Participants venus de tout le territoire certains même du Vercors.

Ensuite ce fut le départ du 1km pour les enfants de CM2, CM1, CE2, CE1 puis les maternelles et CP. Des centaines d'enfants ont participé à ce parcours.

Jean-Marc GAUTHIER le Maire, a eu le privilège de remettre les coupes offertes par la Municipalité aux vainqueurs des deux principaux parcours.

La fête s'est terminée autour d'une restauration et d'une buvette bien méritée.

A l'année prochaine pour la seconde édition avec encore plus de participants.

Bravo au sou des écoles et à toute l'équipe de bénévoles.



LE SPECTACLE JEUNE PUBLIC A ÉTÉ UN SUCCES

Dans le cadre de la 6ème édition des 10 jours de la culture mise en place par la métropole la commune accueillait dimanche 14 avril au matin dans la salle polyvalente un spectacle conté par la compagnie ACOUR " voyage en terre Maya". Un spectacle pour les 3/7 ans.

Un succès populaire puisque la salle polyvalente était bien remplie.

L'histoire : Archibald part au Guatemala à la recherche d'une mystérieuse pyramide qui renferme la pierre de vérité.

Il traverse une jungle hostile où les rencontres sont des plus inattendues.

Parviendra t'il à retrouver cette cité ? Un spectacle haut en couleur avec un magnifique décor qui a enchanté petits et grands.



NOTRE VILLAGE EN IMAGE



CESSEZ LE FEU DE LA GUERRE D'ALGERIE

Mardi 19 mars à 18h00 sur invitation du Maire Jean-Marc GAUTHIER, les élus de la commune, les anciens combattants, les sapeurs pompiers se sont réunis au monument aux morts pour commémorer le « cessez le feu de la guerre d'Algérie » en présence également de Jean-Yves PORTA Maire de Vaulnaveys-le-Haut. Après le discours du Maire et le dépôt de gerbe et une Marseillaise chantée A capella tout le monde s'est retrouvé en Mairie pour le pot de l'amitié.



UN CABINET D'INFIRMIERE ENTIEREMENT REFAIT A NEUF

En dessous de la salle Guillot se trouve le local Municipal des infirmières Ingrid KOVACIC et Catherine ROUFFET.

Ces locaux étaient en l'état depuis presque 20ans, les travaux de réaménagement ont été réalisés dans ce local par les agents du Service Technique, Cyril BESSON et Patrick MEYER.

Nouveaux radiateurs électriques à faible consommation, une salle d'attente a été créée, les peintures ont été refaites et le bloc évier complètement changé avec des rangements annexes.

Les infirmières disposent maintenant d'un véritable outil de travail plus confortable et qui permet d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Tel : 04-76-54-60-48



Photo de Gauche à droite : Ingrid KOVACIC, Cyril BESSON, Patrick MEYER, Jean-Marc GAUTHIER, Catherine ROUSSET

UN NOUVEAU SUCCES POUR L'EXPO MON VOISIN EST UN ARTISTE

L'édition 2024 « Mon Voisin est un artiste » qui s'est déroulée début avril, la 8ème, portée par le comité des fêtes avec l'aide précieuse de la Municipalité a connu un vif succès tant au niveau du nombre d'exposants, que du public nombreux venu visiter sur 2 jours cette expo. Le Maire Jean-Marc GAUTHIER en présence de Gilles STRPAPZON Conseiller Départemental a exprimé tout le bien qu'il pensait de ces artistes locaux qui travaillent souvent dans l'ombre et qui ont illuminé la commune durant 48 heures.

BRAVO AU COMITE DES FETES POUR CETTE BELLE MANIFESTATION

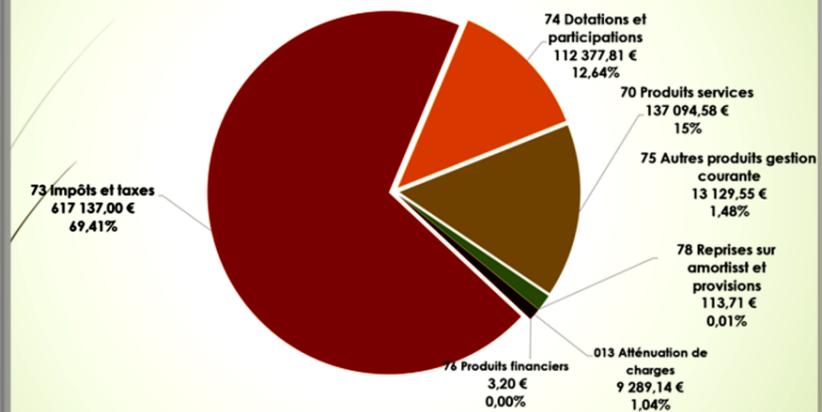


BUDGET COMMUNAL 2024

Recettes de fonctionnement 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF RECETTES 2023

Recettes de fonctionnement en 2023 pour un total de 889 144,99 €



Taux des impositions 2024

Augmentation de 6,5 %

Taxe foncière sur le bâti : 36,47%

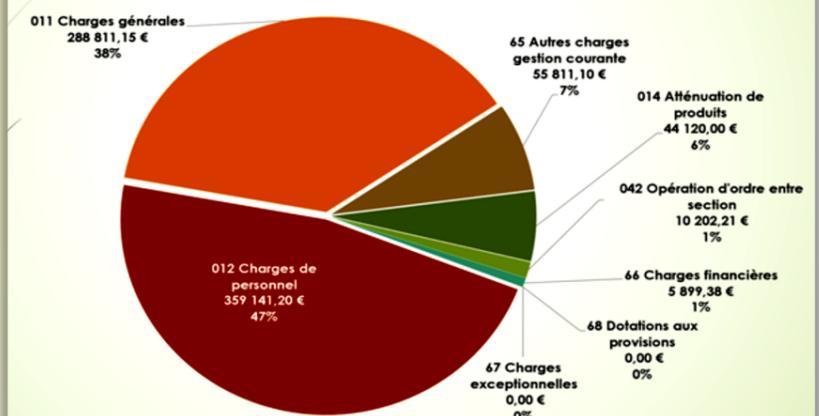
Taxe foncière sur le non bâti : 81,53%

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 8,92%

Dépenses de fonctionnement 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF DEPENSES 2023

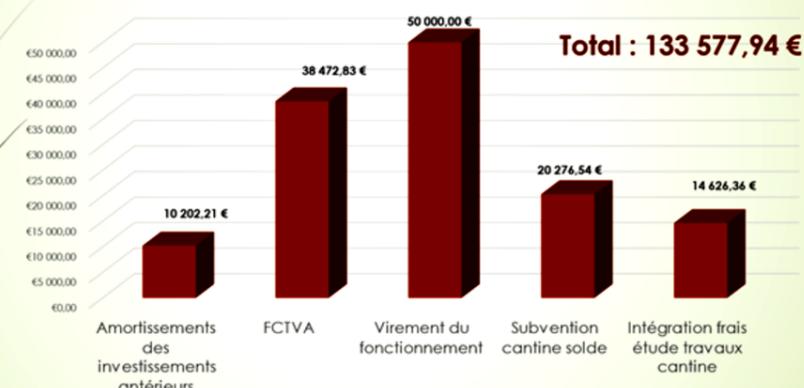
Dépenses de fonctionnement 2023 pour un total de 763 985 €

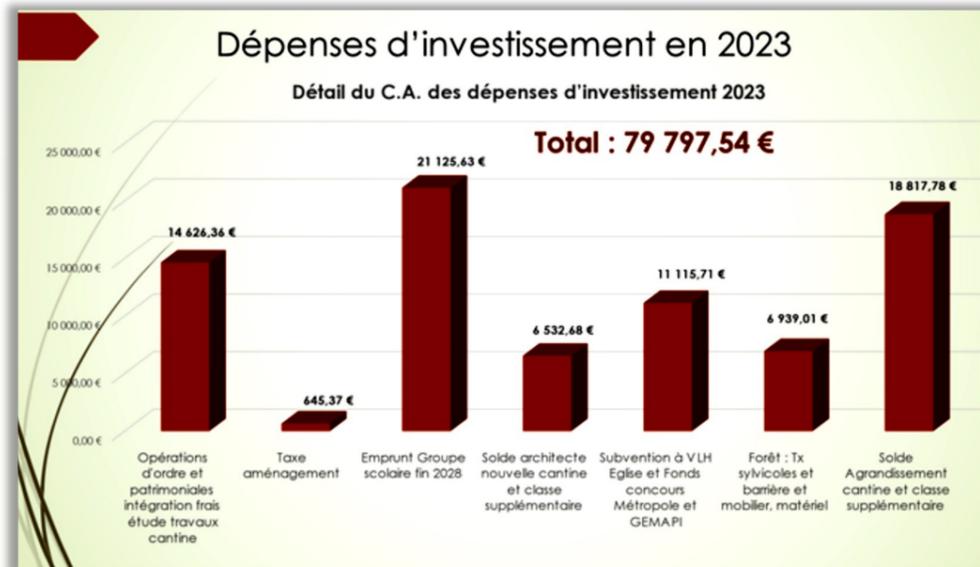


Le budget primitif a été approuvé par le conseil municipal le 2 avril 2024. Pour préparer le budget primitif, il faut tout d'abord regarder comment s'est passé l'année 2023. C'est pourquoi la préparation du budget 2024 démarre par la prise en compte du bilan de l'exercice 2023 à travers le compte administratif.

Recettes d'investissement en 2023

Détail du C.A. des recettes d'investissement 2023



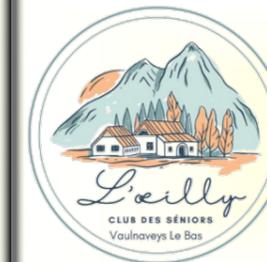


BILAN 2023 : Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré un contexte compliqué et des augmentations fortes dans de nombreux domaines.

Projet budget 2024 - section fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Prévision BP 2024
Produits des services	121 070 €
Impôts et taxes	688 621 €
Dotations et participations	108 365 €
Autres produits de gestion	11 300
Atténuation des charges	5 000 €
Opérations d'ordre et amortissements	20 000 €
Résultats antérieurs	564 644 €
TOTAL	1 519 000 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Prévision BP 2024
Charges générales	840 318 €
Charges de personnel	455 000 €
Charges courantes	82 401 €
Charges financières	81 014 €
Charges exceptionnelles	1 000 €
Dotations aux provisions	600 €
Opérations d'ordre	11 341 €
Atténuation produit	47 326 €
TOTAL	1 519 000 €



Vaulnaveys-le-Bas

Une nouvelle association voit le jour sur la commune « l'œilly »

Une nouvelle association de loisirs et rencontre « l'œilly » a vu le jour dernièrement sur la commune. Elle était en gestation depuis quelques mois et ça y est elle est maintenant officielle suite à l'assemblée générale qui vient de se tenir à la salle polyvalente.

Cette association va créer du lien entre les seniors de la commune et des communes voisines et les habitants en général. Cette nouvelle association est affiliée à la fédération « Génération mouvements » qui regroupe sur l'Isère 157 clubs et 13 000 adhérents.

Avant d'offrir l'apéritif à l'assistance, le Maire Jean-Marc GAUTHIER a exprimé son grand soulagement et sa satisfaction de voir ce nouveau club sur la palette des associations de la commune.

Le CA est composé de huit membres : Jeannine BESSON, Robert BESSON, Monique BESSON, Martine BRETAUDEAU, Michèle GUIMET, Denise PIZZABALLA, Yannick ROIZON, Sylvia TAVEL

Le bureau est composé de : Jean-Paul STRIPPOLI Président, Joseph BESSON Vice-président, Roger BESSON Trésorier, Anne-Marie PIEDIMONTE Secrétaire.



*"Chacune de nos lectures
laisse une graine qui germe..."*
Jules Renard

En ce printemps 2024, que ces mots fructifient comme ces moments d'échange et de partage autour de nos lectures, de nos coups de cœur pour des auteurs devenus complices de nos vies.

Nous vous accueillons :

Le LUNDI de 15h30 à 18h (avec les Petits de l'école de 15h30 à 16h30)

Le MARDI de 15h30 à 18h (avec les Grands de 15h à 16h30)

Le JEUDI de 17h à 18h30

Plein de nouveautés en ce printemps pour tout le monde

Quelques titres incontournables pour les grands :

- « Les effacés » de Bernard Minier
- « Un animal sauvage » de Joël Dicker
- « Féminicide » de Pascal Engman
- « Les yeux de Mona » de Thomas Schlessler
- « La dernière allumette » de Marie Varella
- « La lignée » d'Aurélië Valognes



Notre site
www.biblio-laliconte.fr
vous renseigne sur notre inventaire, notre fonctionnement pendant les congés scolaires et la vie dans notre commune.



Le planning des festivités

Saison 2024
A vos agendas

DIMANCHE 2 JUIN ESPACE JEUX DANS LA PRAIRIE DE L'ÉCOLE

DE 9h30 à
17h30

GRATUIT



Dans le cadre du vide Grenier organisé par le sou des écoles, la Municipalité organisera pour les enfants et les adolescents un grand espace jeu de plein air. Un mur d'escalade sera disponible avec un animateur diplômé d'État.

Des grands jeux de société seront également disponibles gratuitement toute la journée avec entre autres : Billard Hollandais, Billard Japonais, Bowling au sol, Bowling plateau, Croquet, Escalade + vagues, Jacane, Planche à ski, Puckasi, Table à l'élastique.

Alors, n'hésitez pas venez nous rejoindre pour un amusement garanti.

En plus c'est GRATUIT



EDITION 2024 - Le Sou des Ecoles

INSTALLATION EXPOSANT A PARTIR DE 7h

VIDE Grenier

Buvette - Petite restauration - Mur d'escalade et jeux en bois



Dimanche 2 juin entre 9h et 17h

Cour de l'Ecole de VAULNAVEYS LE BAS

RESERVATIONS AU 07 82 86 19 83

Par mail à contact@sevlb.fr - www.sevlb.fr

Projet budget 2024 - section d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prévision BP 2024
Dotations fonds divers	182 988 €
Opérations d'ordre et amortissement	11 341 €
Autofinancement de la section de fonctionnement	75 000 €
Résultat antérieurs	381 171 €
TOTAL	650 500 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévision BP 2024
Frais d'études	65 000 €
Subvention d'équipement	20 229 €
Aménagement bâtiments publics et matériel	297 620 €
Travaux	223 900 €
Remboursement emprunt	22 751 €
Opération d'ordre et amortissement	21 000 €
TOTAL	650 500 €

Les travaux de l'aménagement du rez-de-chaussée de la salle polyvalente en nouvelle Mairie sont estimés à 250 000 € ttc.

L'aménagement de la nouvelle placette est estimé à 220 000 € environ.

Notre excédent en investissement (381 170 €) alimenté en partie par le prélèvement à la section de fonctionnement de 50 000€ en 2023, permet de couvrir ces travaux.

Notre épargne ne sera pas reconstituée d'autant puisque les subventions concernent uniquement les dépenses liées à la transition énergétique dont le montant est estimé à 11 000 €.

Un nouveau prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est prévu en 2024 et s'élève à 180 900 €.

L'ensemble des dépenses pour ces nouveaux aménagements sera entièrement autofinancé sans recours à l'emprunt.

Lors de la séance du 02 avril 2024, il a été proposé au conseil municipal de poursuivre cette stratégie budgétaire permettant à la commune d'investir sans souscrire d'emprunt et donc en continuant à se désendetter. Cette solution repose sur la dynamique fiscale de la commune, générée à la fois par les nouvelles constructions et par l'actualisation du taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation (résidences secondaires).

Dans un contexte financier marqué par l'impact de la crise énergétique, le budget primitif a été établi avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau de qualité des services rendus aux Vaulnaviards.

La commune doit impérativement tenir compte du contexte contraint et tendu actuel au niveau international, national et local.

Dans leurs prévisions, les élus ont fait le choix de faire évoluer la fiscalité locale à hauteur de 6,5% afin de continuer à porter et à accompagner le projet de l'aménagement de la nouvelle mairie et de la placette.

Le vote du budget est toujours un moment particulier, au-delà des additions et des chiffres, les montants des dépenses et des recettes traduisant des choix et des orientations politiques.

C'est donc un moment de débats de discussions et de décisions. Le vote de notre budget 2024 le 2 avril 2024 nous a donné l'occasion d'exprimer et d'expliquer les choix que le conseil municipal a effectué cette année.



LES ELUS LORS DU VOTE DU BUDGET

Debout de gauche à droite: Robert Besson, Gilles Margat 1er Adjoint, Didier Navari, Laëtitia RECHE, Elodie DE OLIVEIRA, Martine BRETAUDEAU, Jeannine VASSEUR;

Assis de Gauche à droite : Claudine OUVAROFF DEMAY, Nelly STRIPOLLI conseillère déléguée, Jean-Marc GAUTHIER Maire, Martine PONGI conseillère déléguée, Marie-Pierre DAVALLET PIN secrétaire de mairie.

Zone Humide de la Plaine du Vernon et des Mailles Quelles sont les suites ?



Actions 2024 : on a besoin de vous !

Suite à la réunion de concertation du 19 mai 2022 avec les habitants, le Conservatoire d'Espace Naturel de l'Isère (CEN), sous commandite de Grenoble-Alpes Métropole, a réalisé le plan de gestion de la Zone Humide de la Plaine du Vernon en considérant les avis et retours mentionnés par les riverains.

Le diagnostic écologique et le plan de gestion sont consultables en intégralité sur le lien ci-dessous.

La Métropole de Grenoble souhaite engager les premières actions en 2024, mais pour cela, elle a besoin de vous, propriétaires ou exploitants de ce site. En effet, les actions visées portent sur : la **création de mares** en amont du chemin des Molières afin d'éviter les nom-

breux écrasements de crapauds (Action 8), la **sensibilisation vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes** afin de vous transmettre les bons gestes pour maîtriser voire éradiquer ces espèces (Action 23), l'**accompagnement pour une gestion écologique** des parcelles (Action 27)

En parallèle, la Métropole va démarrer un schéma d'aménagement intégré sur le Vernon et ses affluents. Les aménagements définis dans le cadre de ce schéma auront pour objectifs la réduction du risque inondation, la préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides associés.



Le diagnostic et le plan d'actions sont disponibles sur ce lien : <https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/index.php/s/SFBKT6CHCMjz3Fo>

Vous êtes propriétaires ou exploitants sur le secteur de la zone humide et vous souhaitez échanger sur les actions possibles sur vos parcelles, contactez :

Laëtitia MONDION – laetitia.mondion@grenoblealpesmetropole.fr



Saison 2024
A vos agendas



PAYS VOIRONNAIS • GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE • GRÉSIVAUDAN

Le concours de l'école à vélo

jeudi 16 mai

La métro propose depuis quelques années le concours de l'école à vélo. L'école du Bourg y participe cette année encore.

Cette action a en effet une dimension éducative en sensibilisant très jeune les élèves à la mobilité douce.

Autour de ce concours des animations gratuites sont proposées autour de la bicyclette et la pollution.

Un spectacle de la compagnie Amuse, des ateliers de maniabilité, des ateliers mécaniques... seront proposés à chaque classe.

Chaque année ce sont 70% des élèves et leur famille qui se mobilisent pour ce concours.

Sont comptabilisés ce jour-là le nombre d'enfants se déplaçant à pied, à trottinette, en draisienne ou à vélo.

L'idée étant bien évidemment de ne pas utiliser la voiture génératrice de gaz à effet de serre.

Nous souhaitons cette année améliorer encore le score des années précédentes.

Une action avec la commune est en réflexion pour permettre à une majorité d'enfants de se rendre en vélo à l'école en toute sécurité ce jour-là.

VAULNAVEYS LE BAS

FÊTE DE LA MUSIQUE



14 JUIN 2024

Dès 18H

Cours de
De l'ancienne école

Buvette et
food truck
sur place

18h00 Elèves de Récré Guitare
19h00 Les Koalas mauves
21h00 Rock'n Chair

contact@animavlb.fr

Comité des Fêtes de Vaulnaveys le Bas



Une permanence d'inscription est prévue le :

**Jeudi 6 juin
de 16h30 à 18h00
Dans l'école du Bourg
« Vaulnaveys-le-Bas »**

Le centre aéré Municipal aura lieu du
8 juillet au 2 août 2024

Possibilité de s'inscrire en ligne sur le site internet
acl-grenoble.org ou sur les permanences de la Villa Arthaud
Tel : 04 76 87 76 41

Le planning des festivités

Saison 2024
A vos agendas



- Mini stage d'initiation danses adultes : Les 30 mai, 6 juin et 13 juin de 19h00 à 20h00 Salle polyvalente. Tarif 30€ pour 3h00.

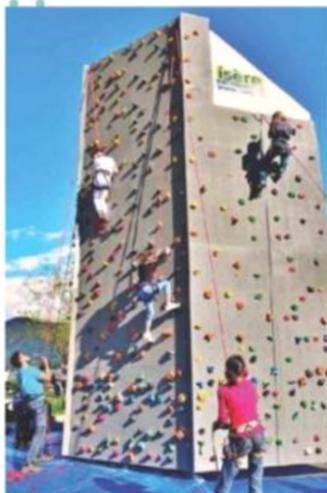
- Spectacle de fin d'année de l'ASCVB : Dimanche 30 juin salle polyvalente de Vaunaveys-le-Haut (enfant du moderne jazz, du Hip Hop, du Théâtre) entrée 2€ (Un petit apéritif après le spectacle).

- Assemblée Générale de l'ASCVB le lundi 1er juillet 2024 à 20h00. L'ASCVB est une association phare de notre commune, mais sa pérennité est compromise du fait du manque de bénévoles (nous ne sommes que 4 !) : si notre association devait s'arrêter, il n'y aura plus d'activités hebdomadaires sur notre commune, et plus de ski pour les enfants de Vaunaveys le Bas ! Alors si vous avez des idées, des compétences que vous voulez partager, ou simplement envie de renforcer notre équipe pour l'avenir de l'ASCB, alors n'attendez plus pour nous rejoindre.



STAGE ESCALADE

Promenade de la Lavée face à BVB avec



Mercredi 29 mai
2024

9-11 ans de 9H à 10H30
6-8 ans de 10H30 à 12H
25 euros
Places limitées

INSCRIPTION* PAR MAIL ASCVB38410@GMAIL.COM
VALIDATION DÈS RECEPTION DU PAIEMENT
DANS LA BOÎTE AUX LETTRES ASCVB À LA MAIRIE
TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE
AUCUN REMBOURSEMENT SAUF CERTIFICAT MEDICAL
ET EN CAS D'INTEMPÉRIES

Forum des associations Samedi 7 septembre
Salle polyvalente de 9h30 à 12h00



Vous voulez tout savoir sur les associations locales, savoir quelles activités vos enfants et vous-même pouvez pratiquer sur la commune, vous inscrire aux activités... C'est au FORUM que vous trouverez tout cela. Les Associations locales qui souhaitent participer au FORUM doivent faire acte de candidature auprès de la Mairie avant le 10 août 2024.



LE BRULAGE DE VÉGÉTAUX EST INTERDIT

Les feux de jardin et de brûlage de déchets végétaux sont interdits par arrêté préfectoral. Ils sont concernés par l'article L541-1 du code de l'environnement qui vise à diminuer les émissions polluantes pour préserver la qualité de l'air. Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts est en infraction de l'arrêté préfectoral et s'expose à une amende de 450€.

ÉLAGUER C'EST LA SÉCURITÉ

Le début du printemps est la bonne période pour tailler buissons, arbres et autres végétaux en particulier ceux pouvant empiéter sur le domaine public. Comme chaque année la végétation risque de gêner le passage du camion poubelle, des véhicules de sécurité (pompiers) et les gros véhicules de transport de matériel. Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voirie publique est une obligation réglementaire, comme le stipule l'article 9.4 du règlement de collecte intercommunal de Grenoble Alpes Métropole. Et pour réduire vos déchets verts et son transport en déchetterie pensez au broyage plus économique et plus écologique.



OBLIGATION DE TENIR SON CHIEN EN LAISSE

À compter du 1er mai 2024 et par arrêté municipal, sur la voie publique, tout propriétaire d'un chien est dans l'obligation de le tenir en laisse et de ramasser ses déjections. Un chien bien élevé est un maître civique.

RAPPEL : LES CHIENS DOIVENT ÊTRE TENUS EN LAISSE EN FORET ET MONTAGNE du 15 avril au 30 Juin (oublié par bon nombre de propriétaires de chiens cet arrêté date de 1955 et il est reconduit chaque année depuis) « PENSEZ A LA BIODIVERSITE »



RETOUR DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DE MONTCHAFFREY

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, le bus de ramassage a repris ses fonctions pour amener les enfants de Montchaffreys des Roberts et des Alloux jusqu'à l'école.

Après des négociations entre le Maire et le SMMAG et les parents d'élèves concernés une solution a été trouvée pour les sept enfants concernés. Les enfants sont transportés uniquement le matin.

Concernant la présence obligatoire d'un adulte accompagnant, le Conseil Municipal a décidé de s'investir bénévolement pour l'accompagnement du trajet. Un planning a été élaboré et ce sont les élus qui à tour de rôle accompagnent chaque matin les enfants. Ceci représente une économie de plus de 3500€ pour la commune.



Commemoration
De la victoire du 8 mai 1945

Jean-Marc GAUTHIER Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont l'honneur de vous convier à la cérémonie qui aura lieu au Monument aux Morts

Mercredi 8 Mai 2024 à 10h00
Rassemblement à 9h45 au parking de la nouvelle école.

Le verre de l'amitié sera offert par la Municipalité à l'issue de la cérémonie.




2024

Élections européennes

9 juin 2024



Elections Européennes Dimanche 9 juin

Les élections Européennes auront lieu le Dimanche 9 juin. Ces élections ne se font que sur un seul tour. Les deux bureaux de vote Montchaffrey et le bourg seront ouverts de 8h00 à 18h00.

RECHERCHE ASSESSEURS

La commune recherche des assesseurs pour pouvoir nous aider à tenir les bureaux de vote. Candidature à nous transmettre à la mairie. Tel 04-76-89-18-21 ou par mail : mairie.vlebas@wanadoo.fr

Les permanences juridiques

Permanence du médiateur de justice :

- 2 mardis par mois de 14h00 à 17h00

Prendre rendez-vous à la Mairie de Vizille



L'armée de Terre Recrute

L'armée de terre recrute et forme ses futurs soldats dans une gamme de métiers très diversifiés. Permanences sur rendez-vous à la Mairie de Vizille tous les 1er et 3ème mercredis du mois.

Accueil recrutement au 07-88-54-27-92

www.sengager.fr



« Le Pays Vizillois à l'Épreuve de la Guerre 1940-1945 un livre en préparation »

L'association des amis de l'Histoire du Pays Vizillois en partenariat avec l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants et ami(e)s de la résistance et l'Association du Maquis de l'Oisans, prépare un ouvrage qui retracera l'édition des groupes de résistants jusqu'aux combats de la libération. Ce livre donnera également toute sa place aux martyrs de la déportation, à travers l'évocation de cas particuliers soumis à l'implacable répression. Le livre sera disponible en Août 2024, mais il peut être précommandé au tarif de 25€ auprès de l'association des Amis de l'histoire. Plus d'informations sur le site : www.amisdelhistoiredupaysvizillois.fr




Un coup de pouce pour l'achat d'un vélo

Afin d'encourager les déplacements à vélo et d'aider à l'acquisition d'un équipement le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenoblois -SMMAG- et Grenoble Alpes Métropole mettent en place une aide pour l'achat d'un vélo.

L'aide à l'achat de vélo est ouverte aux habitants de l'aire Grenobloise, âgés de plus de 18ans, et présentant un revenu fiscal de référence par part inférieur à 22 983€.

Elle est également accessible à toutes les personnes détentrices d'une carte d'invalidité sans condition de ressources.

Plus d'informations : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/694-demander-une-aide-pour-acheter-un-velo.htm>

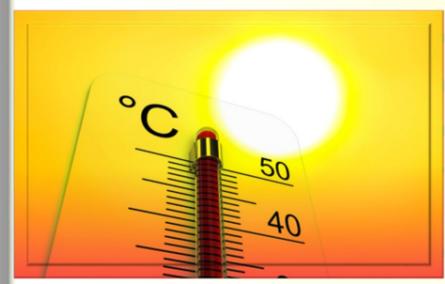
Alpes Isère Tour 2024

Le Dimanche 26 mai 2024 aura lieu le Alpes Isère tour 2024. Cette course passera dans notre commune. Les routes ne seront pas fermées, cependant tout conducteur d'un véhicule ou d'un engin qui circule sur la chaussée doit laisser le passage, s'arrêter ou se garer (Article R414-3 -1).

Plus d'informations sur le site : <https://alpesiseretour.com/>



croisement rue Aristide Bergès / rue Casimir Julhiet	12:58	13:02	13:06
croisement rue Casimir Julhiet / rue Paul Forest	12:59	13:03	13:08
MURIANETTE	13:01	13:05	13:10
carrefour à feux RD 11g (rue des Barrières) / RD 523	13:01	13:06	13:10
GIERES	13:03	13:07	13:12
carrefour à feux RD 523 / RD 164 (avenue d'Uriage)	13:06	13:11	13:16
carrefour RD 164 (avenue d'Uriage) / RD 524	13:07	13:12	13:17
lieu dit Uriage les Bains à St Martin d'Uriage	13:17	13:22	13:27
lieu dit Vaulnavey le Haut à Vaulnaveys	13:20	13:25	13:31
lieu dit Vaulnavey le Bas à Vaulnaveys	13:24	13:30	13:36
VIZILLE	13:32	13:39	13:45
tunnel de Vizille, 50m	tunnel	13:33	13:39



PLAN CANICULE

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.

Les personnes fragiles (femmes enceintes, nourrissons, enfants de moins de 4ans, personnes âgées ou malades...) sont particulièrement en danger. Le plan canicule est destiné à informer et à mettre en place des actions pour protéger les personnes à risques.

Activé chaque année, il est en place jusqu'au 31 août.

Les personnes sensibles peuvent se faire connaître pour figurer sur le registre de vigilance en Mairie au tel : 04-76-89-18-21 ou par mail mairie.vlebas@wanadoo.fr

